



LES MOYENS DE L'ACTION COMMUNALE GENEVOISE

FORMATION POUR MAGISTRATS GENEVOIS

Sous la direction de la professeure **Katia Horber-Papazian**,
en collaboration avec **Dr Caroline Jacot-Descombes**

6 soirées de février à mai 2016



Unil

UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique

OBJECTIFS DU COURS

- Mettre en évidence le rôle, la place et les modes d'intervention des communes genevoises.
- Décrire le dispositif législatif qui règle quelques-uns des principaux domaines d'activités des communes genevoises.
- Déterminer les enjeux liés aux décisions et actions communales.
- Présenter les principaux outils d'analyse, de décision et d'action au service des communes, en matière de gestion spatiale, politique, économique et administrative.
- Sensibiliser au rôle des communes dans la mise en œuvre des politiques publiques.
- Discuter le rôle et la place des citoyens dans les décisions communales.
- Créer une plate-forme d'échange entre participants.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Placé sous la responsabilité de **Katia Horber-Papazian**, professeure de politique locale et d'évaluation à l'IDHEAP, et en collaboration avec **Caroline Jacot-Descombes**, Dr en administration publique, ce cours sera dispensé avec l'appui de divers spécialistes genevois des questions traitées. Un accent particulier sera apporté à l'échange entre intervenants et participants.

PROGRAMME

Mercredi 03 février 2016

1. LES MOYENS D'INTERVENTION DES COMMUNES GENEVOISES

- Les moyens d'intervention politique des communes
Prof. Katia Horber-Papazian, IDHEAP
- Les moyens d'intervention juridique des communes
Prof. François Bellanger, Université de Genève
- Les instruments de la collaboration intercommunale
Guillaume Zuber, directeur du Service de surveillance des communes
- L'ACG et les groupements intercommunaux
Alain Rütsche, directeur général de l'ACG

Animation de la soirée: **Prof. Katia Horber-Papazian**

Mercredi 02 mars 2016

2. LE CADRE JURIDIQUE DE L'INTERVENTION DES COMMUNES GENEVOISES

- Les principes de droit administratif
M^e Nicolas Wisard, avocat au Barreau de Genève
- Les caractéristiques du statut du personnel communal et leurs conséquences
Prof. Jacques-André Schneider, Université de Lausanne
- Les règles relatives au domaine public à Genève
M^e Nicolas Wisard, avocat au Barreau de Genève

Animation de la soirée: **Dr Caroline Jacot-Descombes**

Mercredi 16 mars 2016

3. LE RÔLE DES COMMUNES GENEVOISES DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Les enjeux et les outils de l'aménagement du territoire à Genève
Isabel Girault, directrice de l'Office de l'urbanisme
- La marge de manoeuvre des communes en matière d'aménagement du territoire
M^e Nicolas Wisard, avocat au Barreau de Genève
- Les moyens d'action des communes en matière de logement
Francesco Perrella, directeur à la Direction immobilière de l'Office du logement

Animation de la soirée : **Prof. Katia Horber-Papazian**

Mercredi 06 avril 2016

4. GESTION FINANCIÈRE ET MARCHÉS PUBLICS

- Les principales règles en matière de finances et de comptabilité publique
Philippe Krebs, directeur adjoint du Département des finances et du logement
- La péréquation financière intercommunale
Marc Gioria, conseiller financier adjoint à la Direction du budget de l'Etat
- La passation de marchés publics
M^e Bertrand Reich, avocat au Barreau de Genève

Animation de la soirée : **Dr Caroline Jacot-Descombes**

Mercredi 27 avril 2016

5. INFORMATION, COMMUNICATION ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- Information du public, accès aux documents et protection des données personnelles : les règles genevoises
Stéphane Werly, préposé cantonal à la protection des données
- Les relations entre les autorités politiques et les médias
Marc Comina, consultant en communication
- La démarche participative
Prof. Katia Horber-Papazian, IDHEAP

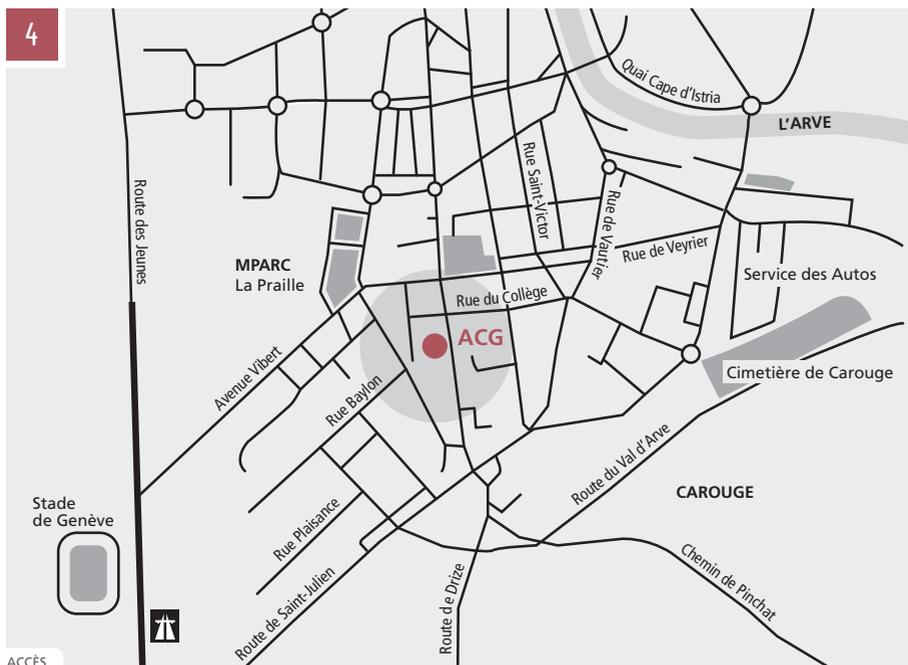
Animation de la soirée : **Prof. Katia Horber-Papazian**

Mercredi 11 mai 2016

6. NÉGOCIATION

- Analyse des intérêts en jeu
- Définition d'une stratégie de négociation
- Exercice sur la base d'un cas pratique
Prof. Katia Horber-Papazian, IDHEAP

Animation de la soirée : **Prof. Katia Horber-Papazian**



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Horaire et lieu

ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES
Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge
De 18h00 à 21h00 avec une collation sur place.

Délai d'inscription

Le formulaire d'inscription doit être retourné à l'IDHEAP avant le 25 janvier 2016.

Finances d'inscription

La formation a été conçue pour être suivie dans son ensemble. Toutefois, les magistrats ont la possibilité de la suivre de façon partielle.

Grâce au soutien du Fonds des associations faitières des communes romandes destiné aux formations de politique locale de l'IDHEAP, fonds auquel appartient l'ACG, le montant de l'ensemble de la formation s'élève à CHF 650.- (collation et documentation comprises). Le coût par soirée s'élève à CHF 150.-. Le paiement s'effectuera grâce à un bulletin de versement envoyé après inscription.

Renseignements complémentaires

IDHEAP, Unité politique locale
Stéphanie Huguelet
Tél. : +41 21 692 69 17
Courriel : stephanie.huguelet@unil.ch



BÂTIMENT DE L'IDHEAP

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU COURS «LES MOYENS DE L'ACTION COMMUNALE GENEVOISE»

A remplir en ligne (www.unil.ch/idheap/ACG) ou à retourner au plus tard le 25 JANVIER 2016 à l'adresse suivante:
Institut de hautes études en administration publique, bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse privée: _____

Commune: _____

Fonction actuelle: _____

Adresse professionnelle: _____

Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____

Courriel: _____

Inscription: Soirée du 03.02.2016 Soirée du 02.03.2016 Soirée du 16.03.2016

Soirée du 06.04.2016 Soirée du 27.04.2016 Soirée du 11.05.2016

Formation globale

Facturation à l'adresse privée professionnelle

Date: _____ Signature: _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ACG EN BREF

Fondée au début du siècle dernier et transformée, en janvier 2011, en entité de droit public, l'Association des communes genevoises (ACG) a pour but principal de défendre, promouvoir et représenter les intérêts des 45 communes genevoises.

Pour ce faire, ses statuts la chargent notamment d'informer et de conseiller les communes sur des questions d'intérêt général, ainsi que d'encourager la formation continue de ses membres.

L'ACG assume également le pilotage des groupements intercommunaux d'animation para-scolaire, d'informatique et des déchets carnés qui représentent des budgets annuels cumulés de 60 millions de francs pour 450 postes équivalent plein temps.

L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP avec plusieurs universités suisses et organise des cours de courte durée. Il assure également une formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

IDHEAP

Institut de hautes études en administration publique
Université de Lausanne

Adresse postale: Bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne
Adresse physique: Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Téléphone: +41 (0)21 692 68 00, Fax: +41 (0)21 692 68 09
E-mail: idheap@unil.ch | www.unil.ch/idheap


UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique